

VISION GLOBALE ET PLAN D'AFFAIRES  
2006 DE LA GESTION DE L'EAU.

MÉMOIRE DÉPOSÉ  
À LA COMMISSION D'AGGLOMÉRATION  
SUR L'ENVIRONNEMENT, LE TRANSPORT  
ET LES INFRASTRUCTURES.

---

PAR MONSIEUR GILBERT BAUER  
CITOYEN DE MONTRÉAL

MONTRÉAL, LE 13 OCTOBRE 2006

## AVANT-PROPOS

CE MÉMOIRE SEMBLERA LONG, FASTIDIÉUX ET PÉNIBLE À LIRE, CAR CERTAINS PROPOS ET ARGUMENTS S'EMBLERONT HORS CONTEXTE ET HORS SUJET, MAIS NÉANMOÏN TRÈS PERTINENTS DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE VISION DE GOUVERNANCE ET DE GESTION DE NOS SERVICES ET INFRASTRUCTURES PUBLIQUES IMPOSÉ PAR LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX QUI SE SONT SUCCÉDÉS DEPUIS UNE DOUZAINÉ D'ANNÉES DÉJÀ, AFIN DE COMPENSER LEUR DÉSENGAGEMENT FINANCIER.

LA VISION GLOBALE ET LE PLAN D'AFFAIRES 2006 DE LA GESTION DE L'EAU POUR L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL, SEMBLE SUIVRE CETTE LIGNE DIRECTRICE.

EN CONSÉQUENCE, JE ME SENS OBLIGÉ DE M'ATTARDER SUR CERTAINS ASPECTS, EN PARTICULIER LES PARTENARIATS PUBLIQUE PRIVÉ (PPP), EN EXPRIMANT MES CRAINTES À CE SUJET, MÊME SI CELA PARAÎT RÉPÉTITIF ET LONG.

# INTRODUCTION

SUITE À L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 4 OCTOBRE 2006 SUR LA VISION GLOBALE ET LE PLAN D'AFFAIRES 2006 DE LA GESTION D'EAU, JE ME SENS INTERPELÉ PAR CERTAINES ORIENTATIONS DE CE PLAN ; TELLES QUE :

- PLAN D'AFFAIRES AVEC UN VOLET ANALYSE DU MARCHÉ (SOUS-ENTEND UN OBJECTIF LUCRATIF).
- L'ÉTABLISSEMENT DE MODES D'OPÉRATION VISANT À FAVORISER UN PARTENARIAT AVEC LES FIRMES PRIVÉES AFFECTÉES AUX PROJETS (PPP).
- APPEL DE QUALIFICATIONS POUR CANDIDAT POUR LA MISE EN PLACE ET L'EXPLOITATION DES COMPTEURS DANS LES INSTITUTIONS, COMMERCE ET INDUSTRIES (ICI) ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE MESURE DE CONTRÔLE SUR LE RÉSEAU.
- LES APPELS DE PROPOSITIONS (COMPTEURS ICI)
- OCTROI DE CONTRAT
- ÉTABLISSEMENT DU MANQUE À GAGNER POUR RÉALISER L'AUTOFINANCEMENT.

CES QUELQUES ÉLÉMENTS ÉNUMÉRÉS CI-DESSUS ONT, IL ME SEMBLE, SAUF ERREUR, UN LIEN ÉTROIT AVEC LA LOI 134 ADOPTÉE À LA FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE D'AUTOMNE 2005 À QUÉBEC (RÉF: "LA PRESSE" DU 16 DÉCEMBRE 2005 ET "LE DEVOIR" DU 19 DÉCEMBRE 2005). CETTE LOI PERMET À TOUTE MUNICIPALITÉ DE CONFIER À DES INTÉRÊTS PRIVÉS, MALGRÉ LE DÉSACCORD DU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE), L'EXPLOITATION, LA GESTION

POUR UNE DURÉE MAXIMALE DE 25 ANS DE SON SYSTÈME D'AQUEDUC, D'ÉGOUT OU DE SES AUTRES OUVRAGES D'ALIMENTATION, D'ASSAINISSEMENT DES EAUX AINSI QUE LEUR FINANCEMENT. FINANCEMENT PRIVÉ SOUS-ENTEND RETOUR SUR INVESTISSEMENT AVEC BÉNÉFICES ENTRAÎNANT DES TARIFICATIONS À LA CONSOMMATION IMPORTANTES, CAR LE PRIVÉ NE PREND AUCUN RISQUE FINANCIER.

EN CONSÉQUENCE JE SUIS DANS L'OBLIGATION D'ÉMETTRE QUELQUES COMMENTAIRES ET FAIRE DES RECOMMANDATIONS POUR EMPÊCHER LE RECOURS AUX PPP POUR L'EXPLOITATION DES COMPTEURS ET AUTRES OUVRAGES DANS LES ICI.

CÉPENDANT J'APPROUVE LA DÉCISION DE LA COMMISSION DE NE PAS INSTALLER DES COMPTEURS D'EAU ET D'IMPOSER AUCUNE TARIFICATION À LA CONSOMMATION DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL. J'ESPÈRE QUE CETTE DÉCISION EST DÉFINITIVE ET SANS APPEL, MALGRÉ LA PRESSION DU SECTEUR PRIVÉ ET DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL DANS L'AVENIR.

L'EAU ÉTANT UN ÉLÉMENT ESSENTIEL À LA VIE COMME L'AIR, LE FEU ET LA TERRE, EN PARTICULIER L'EAU MUNICIPALE QUI À ESSENTIELLEMENT UN RÔLE DE SALUBRITÉ PUBLIQUE, DE SANTÉ ET D'HYGIÈNE PUBLIQUE AINSI QUE POUR LA CUISINE, NE DOIT SOUS AUCUN PRÉTEXTE DEVENIR LA CONVOÏTISE DE CORPORATIONS PRIVÉES AFIN D'EN TIRER PROFIT. NI DEVENIR UNE SOURCE POUR COMBLER LES DÉFICITS BUDGÉTAIRES DES MUNICIPALITÉS PAR DE GROSSES TARIFICATIONS.

# COMMENTAIRES

LA DÉCRÉPITUDE AVANCÉE DE NOS INFRASTRUCTURES ET DE NOS SERVICES PUBLICS EST LE RÉSULTAT D'UN SOUS FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL CHRONIQUE DEPUIS UNE VINGTAINÉ D'ANNÉES DÉJÀ, MAIS ACCÉLÉRÉ DEPUIS UNE DOUZAINÉ D'ANNÉES AFIN DE JUSTIFIER IDÉOLOGIQUEMENT LES PARTENARIATS PUBLIC PRIVÉ POUR COMBLER CE SOUS FINANCEMENT. CETTE NOUVELLE FAÇON DE FAIRE AURA UN COÛT BEAUCOUP PLUS ÉLEVÉ POUR TOUTE LA COLLECTIVITÉ. L'OBJECTIF DU SECTEUR PRIVÉ EST DE SATISFAIRE SES ACTIONNAIRES ET FAIRE DES PROFITS, AVANT D'ASSURER L'UNIVERSALITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES À TOUS LES CITOYENS DE TOUTES LES CLASSES SOCIALES. LE MODE DE GESTION EN PPP DES EAUX MUNICIPALES, RISQUE DE CRÉER UNE CATÉGORIE DE CITOYENS NON SOLVABLES N'AYANT PAS LES MOYENS FINANCIERS POUR PAYER LES TARIFS À LA CONSOMMATION RISQUERAIENT DE SUBIR DES COUPURES D'EAU POUR DÉFAUT DE PAIEMENT COMME CELA EST LE CAS DANS CERTAINES VILLES D'EUROPE. IL NE FAUT PAS QUE CETTE SITUATION SE PRODUISE À MONTRÉAL.

IL N'Y A AUCUNE RAISON D'OFFRIR AU SECTEUR PRIVÉ, LA GESTION, LE FINANCEMENT ET L'EXPLOITATION DE CERTAINS OUVRAGES DE NOS INFRASTRUCTURES D'EAU, CAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC A LES MOYENS POUR FINANCER LA RÉACTION, L'ENTRETIEN DE NOS INFRASTRUCTURES, AINSI QUE D'ASSURER LEURS PÉRENNITÉ SANS IMPOSER LE SYSTÈME UTILISATEUR PAYEUR. L'EXTRAIT DE L'ÉTUDE DE L'ÉCONOMISTE DE L'UQAM, LOUIS GILL, SUR LA DETTE

PUBLIQUE DU QUÉBEC (EN ANNEXE) DÉMONTRE CE QUE J'AVANCE.

- LE RECOURS AU PRIVÉ PEUT SE FAIRE DANS DES CAS EXCEPTIONNELS POUR APPORTER UN APPUI TECHNIQUE EN INGÉNIERIE ET EN EXPERTISE, AUX RESSOURCES TECHNIQUES À L'INTÉRIEUR DES SERVICES MUNICIPAUX. IL ME SEMBLE QUE C'EST JUSQU'À MAINTENANT UN MODE DE FONCTIONNEMENT COURANT DANS L'ADMINISTRATION MUNICIPALE. C'EST LE SEUL PPP QUE J'ACCEPTÉ. ÉVIDEMMENT, IL NE FAUT PAS SE DÉPARTIR DES RESSOURCES ET DE L'EXPERTISE TECHNIQUE INTERNE POUR JUSTIFIER LA SOUS-TRAITANCE SYSTEMATIQUE POUR EFFECTUER LES TRAVAUX DE GROS ŒUVRES.

- LORS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE, J'AI ÉMIS QUELQUES RÉSERVES À L'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU ET ÉTABLIR UNE TARIFICATION À LA CONSOMMATION POUR LES (ICI) INSTITUTIONS, COMMERCE ET INDUSTRIES, CAR JE CRAINS LES EFFETS PERVERS SUIVANTS.

1) INSTITUTIONS : (HÔPITAUX, ÉCOLES, CENTRES DE SANTÉ, FOYERS D'ACCUEIL, ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ETC.)

LES INSTITUTIONS DÉPENDENT ESSENTIELLEMENT DU FINAN-  
CEMENT PUBLIC QUI EST DE PLUS EN PLUS RESTREINT,  
ANNÉE APRÈS ANNÉE. ELLES DEVRONT DONC RÉDUIRE  
LEURS SERVICES À LA POPULATION, POUR ASSUMER LES  
DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES LIÉES À LA TARIFICATION  
DE L'EAU, AINSI QU'UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS

SANITAIRES ET HYGIÉNIQUES RELIÉES À LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU. CETTE SITUATION AURA DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES DANS LES HÔPITAUX ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ. APPARITION PROBABLE DE TOILETTES PAYANTES COMME À PARIS.

## 2) COMMERCES

DÉGRADATION DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE RELIÉE À LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU ET APPARITION PROBABLE DE TOILETTES PAYANTES DANS LES TRÈS GRANDS COMPLEXES COMMERCIAUX.

DANS LA RESTAURATION IL Y A UN RISQUE IMPORTANT D'Augmentation DU PRIX DES TISANES, THÉS ET CAFÉS, AINSI QU'UNE POSSIBILITÉ QUE L'EAU D'AQUEDUC SOIT FACTURÉ.

FINALEMENT, LA FACTURE SERA HONORÉE PAR LE CONSOMMATEUR.

## 3) INDUSTRIES

RÉDUCTIONS DES CONDITIONS HYGIÉNIQUES ET SANITAIRES DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES RELIÉ À LA BAISSÉ DE CONSOMMATION D'EAU POUR RÉDUIRE LES COÛTS.

CEPENDANT JE SUIS EN FAVEUR DE PRÉLEVER DES REDEVANCES IMPORTANTES AUX INDUSTRIES QUI UTILISENT DES VOLUMES D'EAU CONSIDÉRABLES DANS LE CYCLE DE

FABRICATION DE LEURS PRODUITS TRÈS LUCRATIFS (BOISSONS, ÉLÉMENTS ÉLECTRONIQUES, ALUMINÉRIE, COMPAGNIES PHARMACEUTIQUES, LES TRÈS GROS PRODUCTEURS AGRICOLES EN MONOCULTURE POUR LE MARCHÉ DE L'EXPORTATION, PÉTROLIÈRES EXTRAYANTS DU PÉTROLE À PARTIR DES SABLES BITUMINEUX ETC..

## RECOMMANDATIONS

### GESTION

LA NOUVELLE UNITÉ ADMINISTRATIVE DEVRA ESSENTIELLEMENT ÊTRE COMPOSÉE D'EMPLOYÉS MUNICIPAUX PERMANENTS RECONNUS POUR LEURS COMPÉTENCES ET LEURS RIGUEURS DE GESTION AYANT À L'ESPRIT, LE RÔLE ESSENTIEL D'UN SERVICE PUBLIC. AUCUN MEMBRE DE CETTE ÉQUIPE DE GESTION, NE DEVRA ÊTRE ISSU DE L'ENTREPRISE PRIVÉE POUR ÉVITER L'EFFET HYDRO-QUÉBEC ET SAAQ QUI IMPOSENT DES SURTARIFICATIONS SCANDALEUSES PAR UNE APPROCHE ADMINISTRATIVE LUCRATIVE LARGEMENT INSPIRÉE DE L'ENTREPRISE PRIVÉE CONTRAIRE À L'ESPRIT D'UN SERVICE PUBLIC DIGNE DE CE NOM GARANTISSANT L'UNIVERSALITÉ D'ACCÈS.

LA GESTION DES INFRASTRUCTURES, DES TRAVAUX ET DES FINANCES DOIVENT ÊTRE ASSURER PAR DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX PERMANENTS, NON ISSUS DU SECTEUR PRIVÉ.



## PISTES DE FINANCEMENT POUR LA RÉFECTION ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES D'EAU MUNICIPALE ET ASSURER LEURS PÉRENNITÉ

- MAINTENIR PRIORITAIREMENT LA FISCALITÉ PROGRESSIVE PAR LES IMPÔTS SUR LE REVENU ET LES TAXES À LA VALEUR FONCIÈRE. ÉVIDEMMENT CETTE ÉVALUATION DOIT ÊTRE JUSTE POUR ÉVITER LA SUR-ÉVALUATION DE CERTAINS ÉDIFICES ET LA SOUS-ÉVALUATION D'AUTRES ÉDIFICES.
- BANIR LA FISCALITÉ RÉGRESSIVE (TARIFICATION À LA CONSOMMATION) QUI MENACERAI L'UNIVERSALITÉ D'ACCÈS À L'EAU COURANTE POUR UN GRAND NOMBRE DE GENS.
- PRÉLÈVEMENT DE REDEVANCES IMPORTANTES AUPRÈS DES INDUSTRIES QUI MENACENT VÉRITABLEMENT NOS RÉSERVES D'EAU DE SURFACE ET SOUTERRAINES, COMME LES EMBOUTEILLEURS D'EAU ETC... AINSI QUE LES INDUSTRIES DONT LE COÛT D'ASSAINISSEMENT DE LEURS EAUX USÉES EST EXORBITANT POUR LES MUNICIPALITÉS.
- RÉÉVALUER LE PROJET D'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU DANS LES INSTITUTIONS. EST-CE MORALEMENT ACCEPTABLE? JE RECOMMANDE DE RÉÉVALUER TOUT LE PROJET ICI.
- EXIGER DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, UN FINANCEMENT ADEQUOÏT POUR LA RÉFECTION ET L'ENTRETIEN DE NOS INFRASTRUCTURES, AINSI QUE D'ASSURER LEURS PÉRENNITÉ, APPUYÉ DE L'ÉTUDE SUR LA DETTE PUBLIQUE DU QUÉBEC, DE L'ÉCONOMISTE DE L'UQAM "LOUIS GILL" (EXTRAIT EN ANNEXE).

# QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

JE RECOMMANDE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT INTERDISANT L'AJOUT DANS L'EAU MUNICIPALE DE TOUTS MÉDICAMENT ET INTERDISANT L'AJOUT DE PRODUITS CHIMIQUES CONTENANTS DES ÉLÉMENTS TOXIQUES.

## CONCLUSION

EN SE DÉGAGEANT DU FINANCEMENT DE NOS SERVICES PUBLICS ET DE NOS INFRASTRUCTURES PUBLIQUES, AINSI QUE DE NOS PROGRAMMES SOCIAUX, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SE DÉTOURNE DE SA MISSION PREMIÈRE DE SAINTE GOUVERNANCE EN N'ASSURANT PLUS À LA POPULATION UNE BONNE QUALITÉ DE VIE, TOUTES CLASSES SOCIALES CONFONDES.

NOUS VIVONS DEPUIS UNE DOUZAINÉ D'ANNÉES UN RETOUR PROGRESSIF À LA SITUATION QUI PRÉVALAIT AVANT LA RÉVOLUTION TRANQUILLE.

J'ESPÈRE QUE J'AI BIEN CERNÉ LES VÉRITABLES ENJEUX DE CE DOSSIER. JE SOUHAITE QUE LA COMMISSION SOIT ATTENTIVE AUX DIFFÉRENTS ASPECTS QUE JE DÉVELOPPE DANS CE MÉMOIRE, ET ARRIVE À PRENDRE EN CONSIDÉRATION CERTAINS ÉLÉMENTS QUE J'EXPOSE DANS LES DÉCISIONS FINALES. JE SUGGÈRE FORTEMENT DE PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ÉTUDE COMPLÈTE (LIVRE) DE L'ÉCONOMISTE LOUIS GILL LORSQUE CELLE-CI SERA DISPONIBLE.

## Les mythes de l'économie

Toujours endettés et solvables, les États sont des clients de choix

### La dette réelle du Québec n'est pas de 118 milliards \$

Gabriel Ste-Marie

L'économiste nouvellement retraité de l'UQAM, Louis Gill, publiera bientôt un livre dans lequel il décortique et explique le problème de la dette. L'ouvrage s'attaque aux mythes entretenus par la méconnaissance et la grande complexité du sujet.

La dette du Québec est de 118 milliards \$ et représente un peu plus de 42 % du Produit intérieur brut (PIB). Il semble tout à fait normal de s'en préoccuper. Toutefois, il est loin d'y avoir péril en la demeure. Choisir de rembourser la dette constitue un choix bête et totalement inefficace : ce coût est très élevé et n'apporte à peu près aucune retombée.

À titre d'exemple, le professeur Gill rappelle qu'« au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la dette du gouvernement fédéral s'élevait à plus de 100 % du PIB. Trente ans plus tard, au milieu des années 1970, ce rapport avait chuté à 18 % et cela, sans aucun remboursement de la dette, par le seul effet d'une croissance du PIB plus rapide que celle de la dette. »

Depuis 1996, le gouvernement fédéral a choisi de rembourser 77 milliards \$ de sa dette. Ce choix a entraîné une diminution de la caisse d'assurance-chômage

et une baisse des transferts pour la santé et l'éducation. Le ratio dette-PIB qui était de 68,4 % alors, est passé à 35,5 %. Toutefois, si le gouvernement n'avait pas remboursé un sou, le ratio aurait tout de même chuté à 41,1 %, soit une baisse de plus de 27 points !

Rembourser la dette signifie couper dans les services et les investissements, et les économies futures sont négligeables : dans son livre, Gill démontre que ça prend une trentaine d'années avant que l'argent sauvé grâce aux intérêts économisés couvre le coût lié au remboursement de la dette, peu importe le montant.

Gill décortique dans le détail la dette du Québec. Il rappelle, en citant l'économiste François Vaillancourt, que nos infrastructures, comme les routes et édifices, couvrent amplement notre dette. Ceci revient à dire que le gouvernement vaut plus qu'il ne doit.

Les conventions comptables peuvent mener à de mauvaises interprétations. Par exemple, la dette totale du Québec de 118,2 milliards \$ compte 34,3 milliards \$ d'engagements futurs pour payer les pensions. Or, un fonds parallèle, le FARR, ne cesse de croître et devrait couvrir entièrement cette dépense. C'est



Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la dette du gouvernement fédéral s'élevait à plus de 100 % du PIB. Trente ans plus tard, au milieu des années 1970, ce rapport avait chuté à 18 % et cela, sans aucun remboursement de la dette, par le seul effet d'une croissance du PIB plus rapide que celle de la dette. — Louis Gill

donc dire que ces 34,3 milliards \$ sont virtuels et qu'ils disparaîtront d'eux-mêmes, progressivement jusqu'aux alentours de 2020.

La dette réelle du gouvernement du Québec n'est donc que de 83,9 milliards \$, soit un peu plus de 30 % du PIB. À cause de ce même fonctionnement comptable, le paiement des intérêts annuels de la dette est de 4,5 milliards \$ et non de 7, comme on le laisse entendre. La plupart des pays européens ne prennent justement pas en compte ces engagements futurs pour les pensions.

Ceci étant dit, l'économiste explique que lorsqu'on additionne la part de la dette fédérale qui revient au Québec, à la dette du gouvernement provincial et aux

SUITE →

dettes des municipalités, il n'y a rien d'alarmant : « Comme le démontrent les statistiques de l'OCDE, de Statistique Canada et du ministère des Finances du Québec, le rapport au PIB de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du Québec, à environ 45 % en 2004, se situait dans la moyenne de l'OCDE, à un niveau comparable à ceux de la Grande-Bretagne, de l'Espagne, des Pays-Bas, de l'Autriche, des États-Unis, de la France et de l'Allemagne. Au même moment, ce rapport se situait entre 70 et 100 % au Japon, en Belgique et en Italie. »

Louis Gill trouve navrant qu'on présente les trois-quarts de la dette comme une mauvaise dette qui découlerait simplement des déficits cumulés. Ce ratio est tout à fait mensonger et c'est une autre technicalité comptable liée à la question des amortissements qui brouille les cartes. En fait, la plus grande partie de la dette s'expliquerait par des investissements passés.

Gill s'insurge du fait qu'on présente systématiquement le problème de la dette comme un problème de dépenses trop élevées du gouvernement alors que le principal changement dans la fiscalité est une diminution de l'importance des revenus. « Pourtant, écrit-il, si le gouvernement du Québec, comme celui du Canada et ceux des autres pays, mettait un terme à toutes les formes d'évitement fiscal et d'évasion fiscale dont bénéficiaient les entreprises et les nantis de la société, le problème de la dette serait sûrement fort différent de ce qu'il est actuellement, tout comme celui d'un financement courant adéquat des services publics dont la population a besoin. »

---

### **La dette réelle est de 83,9 milliards \$ soit 30 % du PIB**

---

Le système fiscal empêche les moins fortunés de se défilier des taxes et impôts, alors qu'il l'exige de moins en moins des plus riches, perte relative qui a été compensée par l'endettement. Or les emprunts s'effectuent justement auprès des mieux nantis ! Gill cite l'économiste classique David Ricardo qui résumait déjà la situation au début du 19<sup>e</sup> siècle : l'intérêt payé sur la dette « ne fait que passer des mains de ceux qui le paient dans celles de ceux qui le reçoivent, des mains du contribuable dans celles du créancier de l'État ». Ce qui fait dire à Gill que « le problème de la dette apparaît donc clairement comme puisant sa source dans des rapports de pouvoir politique qui permettent aux riches d'échapper aux impôts et de s'enrichir grâce aux impôts et taxes qui frappent les bas revenus. »

Louis Gill remarque également que les dettes des administrations publiques

confèrent un grand pouvoir aux milieux financiers, et seraient à l'origine de cette mondialisation dominée par la finance : « Les États sont pour le capital financier des clients de choix, toujours endettés et toujours solvables. » Ces milieux usent ensuite de leur influence pour critiquer la conduite des gouvernements, à savoir qu'ils dépensent et taxent trop, et qu'ils doivent réduire leur taille et laisser leurs activités au secteur privé.

L'autre fâcheuse conséquence de l'accroissement du pouvoir du milieu financier, c'est qu'il est toujours à la recherche du rendement maximal à court terme, prêt à sacrifier le développement économique à long terme de l'entreprise et du pays.

La tendance des gouvernements est actuellement de conserver leur dette tout en développant parallèlement des fonds d'actifs, dont les rendements dépassent les intérêts de la dette. Ce genre d'actions entraîne une explosion des montants négociés sur les marchés financiers. C'est ce que fait le gouvernement du Québec avec son fonds de pension, et récemment avec son Fonds des générations.

Avec ce nouveau fonds, le gouvernement ne procédera à aucun remboursement de la dette d'ici 20 ans. Il préfère placer ses redevances. Gill explique que sa valeur atteindrait 30 milliards \$ en 2026, ce qui permettrait de rapporter le ratio de la dette du Québec à 25 % de son PIB, alors qu'il est actuellement d'un peu plus de 42 %. Or l'économiste rappelle que, sans aucun remboursement, le ratio passerait de toute façon à 29 %, à peine quatre points de différence !

Après avoir démontré que le remboursement de la dette n'est pas pertinent, Gill explique que l'idée de rembourser la dette à tout prix s'inscrit dans une logique qui vise à diminuer la taille de l'État et à réduire la rémunération des employés du secteur public.

À travers tous ces éléments très techniques, l'économiste souhaite avant tout convaincre la génération montante que son bien-être ne passe pas par un remboursement inefficace de la dette mais bien par un réinvestissement public dans l'éducation, le système de santé et dans les autres services universels, besoins essentiels d'une société épanouie.

Le livre devrait être publié par la Chaire d'études socio-économique du professeur Lauzon et il est à souhaiter qu'il soit disponible d'ici Noël. ◀

---

**S'obstiner  
à rembourser  
est un choix bête  
et inefficace**

---